

**Notes pour l'allocution* de
M. Zaki Ghavitian, ing.
Président
Ordre des ingénieurs du Québec**

**10^e ÉDITION DU
COLLOQUE DES INGÉNIEURS DE L'ÉTAT 2007**

De l'équilibre à l'harmonie : une route difficile

Allocution d'ouverture

**21 novembre 2007
Loews Le Concorde
1225 Cours du Général De Montcalm à Québec**

L'allocution prononcée fait foi.

**Monsieur le sous-ministre des Transports,
Monsieur le président et cher confrère,
Chères consœurs et chers confrères,
Mesdames et messieurs,
Bonjour,**

Merci de l'invitation à l'ouverture de ce 10^e colloque des ingénieurs de l'État. De l'équilibre à l'harmonie. Tout un programme.

Comme président de l'Ordre des ingénieurs du Québec, je ne peux que vous inciter à adopter cette voie, pour vous réaliser pleinement dans votre vie professionnelle. La profession d'ingénieur contribue au bien-être collectif, le plus souvent à l'ombre des projecteurs. Mais c'est surtout lorsque ça va moins bien, que nous nous retrouvons sur la sellette.

Ainsi l'actualité a voulu que cette vie professionnelle ne soit pas un long fleuve tranquille, ces derniers mois, pour notre profession.

En particulier, les « ingénieurs du gouvernement », notamment ceux du ministère des Transports, ont été quelque peu malmenés par l'opinion publique. Et votre président, mon confrère Michel Gagnon, est monté plus d'une fois aux barricades, armé de courage et de sa détermination habituelle. Je vous avoue que je suis particulièrement fier de lui et comme vous savez il n'a pas sa langue dans la poche. Je le félicite encore pour son courage dans ces moments difficiles.

Je vous propose maintenant de remonter un peu dans le temps.

La Commission d'enquête sur le viaduc de la Concorde a donc remis son rapport. Ce document contient beaucoup de choses sur les ingénieurs, de bonnes et de moins bonnes. En règle générale, si le succès rejailit sur la communauté, il en est malheureusement de même pour les blâmes. Et il n'est pas question pour moi ni d'accuser ni d'absoudre qui que ce soit.

Je rappelle au passage qu'en vertu du Code des professions, le travail d'enquête du Bureau du syndic est confidentiel. Un dossier passe au domaine public lorsqu'une plainte est déposée au Comité de discipline. Les médias font leur travail, l'Ordre fait le sien.

Tout ceci nous rappelle cependant à quel point notre responsabilité de professionnel nous précède et nous suit.

Maintenant, voyons la contribution de l'Ordre à la recherche de solutions pour que des événements comme celui du viaduc de la Concorde ne se produisent jamais plus. Vous savez que l'Ordre n'a pas attendu la Commission Johnson pour réfléchir sur le piètre état de nos infrastructures et de sa gestion. C'est ainsi que nous avons soumis un mémoire le 31 juillet dernier à la CEVC, avec 9 recommandations étayées.

La Commission Johnson a retenu la grande majorité d'entre elles. De plus, la ministre des Transports, en a aussi retenu certaines dans son plan de modernisation.

Et pas plus tard que la semaine dernière, nous avons présenté au gouvernement nos commentaires et nos recommandations sur le projet de loi n° 32 - Loi favorisant la gestion rigoureuse des infrastructures publiques et des grands projets.

Vous le savez, la position de l'Ordre, dans ses interventions successives, repose avec constance sur l'intérêt public. À la différence de votre organisation qui défend avant tout les intérêts de ses membres, l'Ordre a un rôle de citoyen corporatif et prend très à cœur la protection du public.

Nos interventions visent donc à favoriser la meilleure pratique professionnelle possible, en vue de donner à nos membres des moyens de rendre les meilleurs services possibles à nos concitoyens, à nos employeurs et à nos clients.

L'Ordre poursuivra également toutes les démarches nécessaires pour que le point crucial de la surveillance des travaux par un ingénieur fasse partie de la révision de la Loi sur les ingénieurs actuellement en cours à l'Office des professions du Québec.

Soyez certains que nous assurerons un suivi auprès des autorités publiques afin que nos recommandations ne restent pas lettre morte. D'ailleurs, comme vous le savez peut-être déjà, le nouveau président de l'Office, M. Jean-Paul Dutrisac, est en fonction depuis avant-hier et d'un commun accord, nous avons décidé de nous rencontrer prochainement dès qu'il aura pu prendre connaissance des dossiers.

Nous allons également cerner les zones d'intervention, toujours au profit de la protection du public et de l'intérêt public, pour lesquelles des plans d'action seront à prévoir, le cas échéant, en ce qui concerne la pratique professionnelle.

Les ingénieurs sont donc aussi partie de la solution.

J'aimerais maintenant aborder les problématiques que soulève le besoin de relève.

Tantôt nous parlions d'équilibre. Notre profession risque d'être menacée par un déséquilibre démographique, ce n'est plus un secret.

Chacune des nombreuses spécialités du génie qui la compose, a des défis propres à sa sphère d'activité, à la conjoncture économique, à l'avancement des connaissances et bien d'autres facteurs. Chacune d'elles a son rôle à jouer pour répondre aux besoins de la collectivité. L'une est aussi importante que l'autre à l'équilibre du bien-être collectif.

Notre Ordre se situe au deuxième rang des 45 ordres professionnels du Québec, juste après l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec avec ses 70 000 membres.

Notre Ordre compte plus de 55 000 membres, alors que nous n'étions en 1973 que 15 000. Un chiffre qui a donc plus que triplé en près de 35 ans.

Cette tendance va-t-elle se maintenir ? Rien n'est moins sûr. En effet, au cours des prochaines années, le facteur démographique va fortement influencer son évolution. L'Institut de la statistique du Québec annonce même l'amorce d'un déclin de la population québécoise autour de 2030. De plus, on prévoit qu'autour de 2012 la population québécoise **en âge de travailler** (les 20 à 64 ans) amorcera un déclin du fait du vieillissement de la population. Les effectifs professionnels subiront tôt au tard l'onde de choc.

D'autres facteurs apparaîtront, tels que l'évolution du marché du travail ainsi que le comportement des nouvelles générations en matière de choix de carrière.

Comme plusieurs autres ordres, nous aurons à faire face à des enjeux majeurs, dans un contexte déjà marqué par des pénuries de main-d'œuvre. La profession devra avoir la capacité de répondre aux besoins et aux choix de la société québécoise vieillissante, tant en matière de santé, qu'aux besoins énergétiques, en infrastructures et en aménagement du territoire, qu'en matière de développement durable, d'adaptation aux changements climatiques, ou encore en matière de sécurité.

Dans l'amélioration du système de santé, on peut imaginer facilement l'implication des ingénieurs par le biais de divers créneaux de recherche et de développement (technologies biomédicales, biotechnologies, microtechnologies), mais aussi par le biais de la gestion, car il faudra bien changer de paradigme.

Dans le domaine énergétique, l'avenir devra passer à la fois par le développement des technologies d'efficacité énergétique et par une diversification et un usage coordonné des sources d'énergie visant une gestion globale de l'énergie.

Côté infrastructures, il faudra veiller, par exemple, à la pérennité des interventions et des constructions, changer la façon d'investir, prendre en compte le cycle de vie, appliquer des solutions techniques novatrices. En ce qui a trait aux changements climatiques et au développement durable, là encore, des programmes de recherche

devront être menés pour limiter les impacts environnementaux, pour contrer la pollution et réduire les déchets à la source.

Pour contrer la baisse appréhendée de la population active, l'immigration jouera un rôle important. Selon une analyse réalisée par le Conseil interprofessionnel du Québec, le nombre d'immigrants admis au Québec est passé de 28 000 il y a 10 ans à 44 000 en 2006.

Parallèlement, l'augmentation des demandes de reconnaissance d'une équivalence touche tous les secteurs d'activités des professionnels. Le nombre de demandes de reconnaissance d'une équivalence dans le secteur du génie, de l'aménagement et des sciences est passé de 400 à 2 000 entre 1997 et 2006.

À l'instar des autres ordres professionnels, l'Ordre poursuit sa réflexion et nous avons intégré à notre plan stratégique triennal des actions en vue d'assurer une relève de qualité. Le problème est posé et nous nous y attelons.

Au cours d'une rencontre la semaine dernière, à l'initiative de l'Ordre, les regroupements d'ingénieurs se sont eux aussi attelés à la tâche en vue d'assurer une meilleure promotion à notre profession, et par là susciter des vocations scientifiques pour la relève. Nous vous tiendrons au courant de la suite des travaux du Comité de liaison.

En terminant, je vous assure de l'appui de l'Ordre dans toute démarche vers une meilleure pratique professionnelle possible.

Je vous réitère nos encouragements et notre soutien, et vous souhaite un excellent colloque.

Merci.